

## Préfecture de département

Code postal 57480 Code INSEE Commune de **APACH** 57026

## **Fiche communale** d'information **risques** et **pollutions** aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et sols pollués

Annexe à l'arrêté préfectoral  n° DDE/SAH n° 2006-109 du 07   02   2006 mis à jour le 20   06   2022
Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention des risques naturels (PPRN)
■ La commune est concernée par le périmètre d'un PPR N  prescrit  anticipé  approuvé  date 07   06   2022  1 Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :
inondations  autres
> Le règlement du PPRN comprend des prescriptions de travaux oui non
■ La commune est concernée par le périmètre d'un autre PPR N
prescrit anticipé approuvé date
<sup>1</sup> Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :
inondations autres
> Le règlement du PPRN comprend des prescriptions de travaux oui non
20 Togremont du 1 1 Tit comprend des procentations de travadx
Situation de la commune au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPR M)
> La commune est concernée par le périmètre d'un PPR M 2 oui non  on  odie non  odie  od
<sup>2</sup> <b>Si oui</b> , les risques naturels pris en considération sont liés à :
<sup>2</sup> Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :  mouvement de terrain autres
<sup>2</sup> <b>Si oui</b> , les risques naturels pris en considération sont liés à :
<sup>2</sup> Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :  mouvement de terrain autres  Le règlement du PPR M comprend des prescriptions de travaux  oui non
<sup>2</sup> Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :  mouvement de terrain autres
<sup>2</sup> Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :
<sup>2</sup> Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :
<sup>2</sup> Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :
<sup>2</sup> Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :
<sup>2</sup> Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :     mouvement de terrain
<sup>2</sup> Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :     mouvement de terrain
<sup>2</sup> Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :
<sup>2</sup> Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :     mouvement de terrain
<sup>2</sup> Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :
<sup>2</sup> Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :     mouvement de terrain

## page **2**/2

Situation de la commune au regard du zonage sismique règlementaire	
> La commune se situe en zone de sismicité classée  zone 1	zone 5 forte
Situation de la commune au regard du zonage règlementaire à potentiel radon	
> La commune est classée à potentiel radon de niveau 3	oui non 🗸
Information relative à la pollution de sols	
> La commune comprend un ou plusieurs secteurs d'information sur les sols (SIS)	oui non ✓
Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou tec	:hnologique
<ul> <li>La commune est concernée depuis 1982 par un ou plusieurs arrêtés         <ul> <li>de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle</li> <li>de reconnaissance de l'état de catastrophe technologique</li> </ul> </li> </ul>	nombre 6 nombre 0
Pièces jointes *	
Documents de référence permettant la définition des travaux prescrits	
Extraits de documents ou de dossiers permettant la définition des travaux prescrits au regard de en application du Code de l'environnement : articles R.125-23, 24, 26 et R.563-4  Titre 2 du règlement du PPR	es risques encourus
Cartographies relatives au zonage règlementaire	
Extraits cartographiques permettant la localisation des immeubles au regard des risques encour en application du Code de l'environnement : articles R.125-23, 24, 26 et R.563-4  Plan de zonage du PPR	rus

date Juin 2022 le préfet de département

\* Les pièces jointes sont consultables sur le site Internet de la préfecture de département www.departement.gouv.fr